



Nuisance d'un restaurant

Par **maya69**, le **15/11/2014** à **16:20**

Bonjour,

Voilà ma question:

Je suis locataire dans une bâtisse dont le propriétaire possède 5 appartements ainsi qu'un local commercial situé dans cette même bâtisse et qui de plus est situé au rez-de-chaussé à côté de mon appartement (mitoyen puisque le mur de ma petite terrasse est commun avec le mur de la terrasse de cette pizzeria/restaurant), je vous laisse imaginer la nuisance sonore dont je suis victime lorsqu'il y a des clients... Le soir cela peut s'éterniser au bar et comme les murs qui séparent mon appartement de ce commerce sont très mal isolés tout est résonance chez moi !!c'est insupportable, il m'arrive de ne pouvoir m'endormir et je dois travailler moi aussi le lendemain ! Ma question est : y a t-il des règles pour les patrons de ce commerce pour le respect des locataires qui vivent dans cette même bâtisse? Quant au propriétaire a t-il des obligations a faire respecter par rapport aux nuisances qui peuvent gêner la vie paisible de ses locataires ? Merci pour vos réponses.